

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 135 (2009)
Heft: 21: Enseignements

Artikel: Didactique de la forme, lecture du lieu
Autor: Della Casa, Francesco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99788>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Didactique de la forme, lecture du lieu

Le nouveau bâtiment du Collège du Léman à Renens, réalisé par les architectes Anne-Catherine Javet et Alfonso Esposito avec les ingénieurs Lurati & Muttoni et Fellrath & Bosso et les architectes-paysagistes de Paysagegestion SA, offre une lecture didactique de sa forme bâtie tout en permettant la réinterprétation d'un territoire naguère caractérisé par son histoire géologique, entre-temps masquée par une succession d'implantations disparates.

Depuis quelques années, le bureau Esposito & Javet s'est signalé à l'attention en remportant plusieurs concours d'architecture pour des EMS vaudois (Bois-Gentil II et Le Marronnier) ou pour des constructions scolaires (centre scolaire de Fiez,

Ecole à Vers-chez-les-Blancs). En 2006, ils ont remporté le 1^{er} prix du concours pour l'extension du Collège du Léman à Renens, qui comprenait déjà un bâtiment de classes et une salle de gymnastique double, réalisés selon le système modulaire CROCS en 1973 (arch. Urech et Bevilaqua).

Continuités

Le centre scolaire est situé entre le faisceau de rails de la ligne Lausanne-Renens et la moraine glaciaire, dans une dépression de terrain creusée par le lit fossile du Flon (fig. 2). Depuis la première moitié du XX^e siècle, cette zone a peu à peu été occupée par des constructions destinées à l'artisanat, de petites villas, le silo à grains – réalisé entre 1956 et 1960 par Jean Tschumy –, puis par plusieurs ensembles de loge-



7

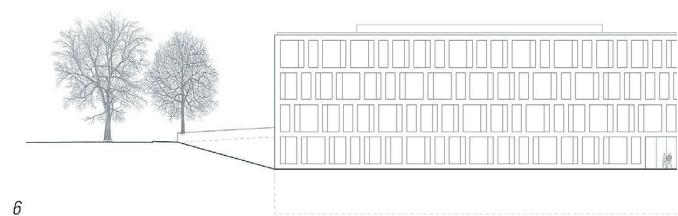
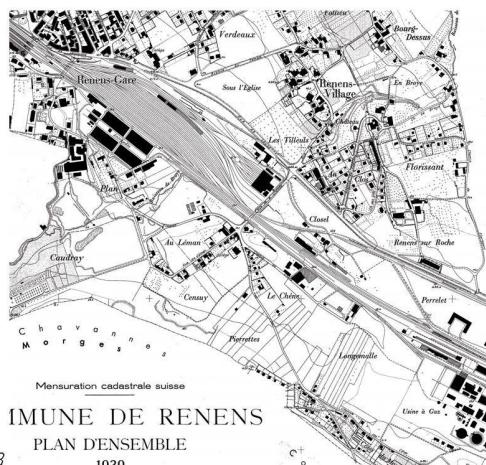
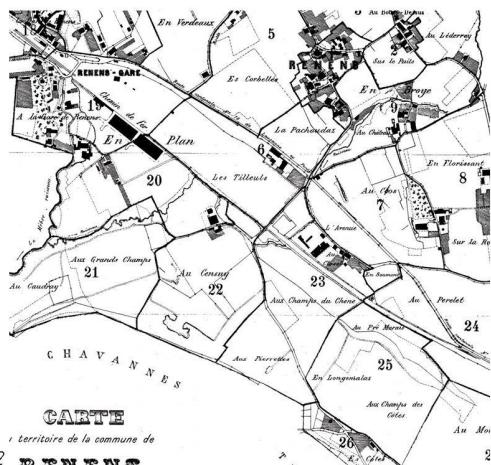
Fig. 1: Vue du préau (Photo FDC)

Fig. 2 à 4: Cartes historiques, 1901, 1939 et 1977 (Documents Commune de Renens)

Fig. 5: Plan de situation actuel

Fig. 6 et 7: Elévarions

Fig. 8: Vue du nouveau bâtiment (Photo FDC)



6

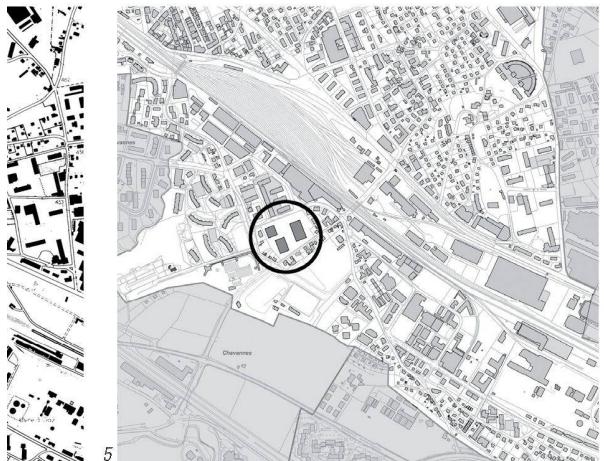


7

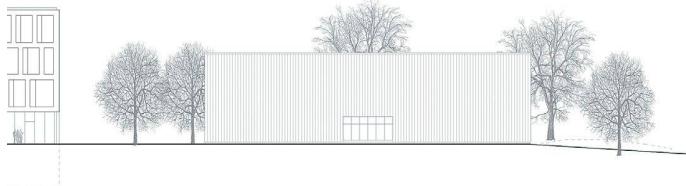
ment collectif, le plus récent étant celui du Cauderay-Léman, de l'architecte Giovanni Pezzoli. Le site de l'école est bordé, au sud et à l'est, par des équipements sportifs : la piscine et les terrains de football du Censuy (fig. 5).

Les deux bâtiments existants du centre scolaire étaient situés de part et d'autre d'un préau horizontal de caractère introverti, placé au centre d'un parc bordé par un talus. Dès le projet de concours, l'intention des auteurs fut de se placer dans la continuité du développement bâti du site, en répétant un troisième volume comparable aux deux précédents. A l'échelle urbaine, le nouvel ensemble peut ainsi se lire comme un groupe de trois blocs erratiques, posés sur la berge de la rivière fossile. Par contre, prenant en compte la

Fig. 9 : Plan d'ensemble, avec aménagements extérieurs
 Fig. 10 : Hall central du nouveau bâtiment (Photo Thomas Jantscher)



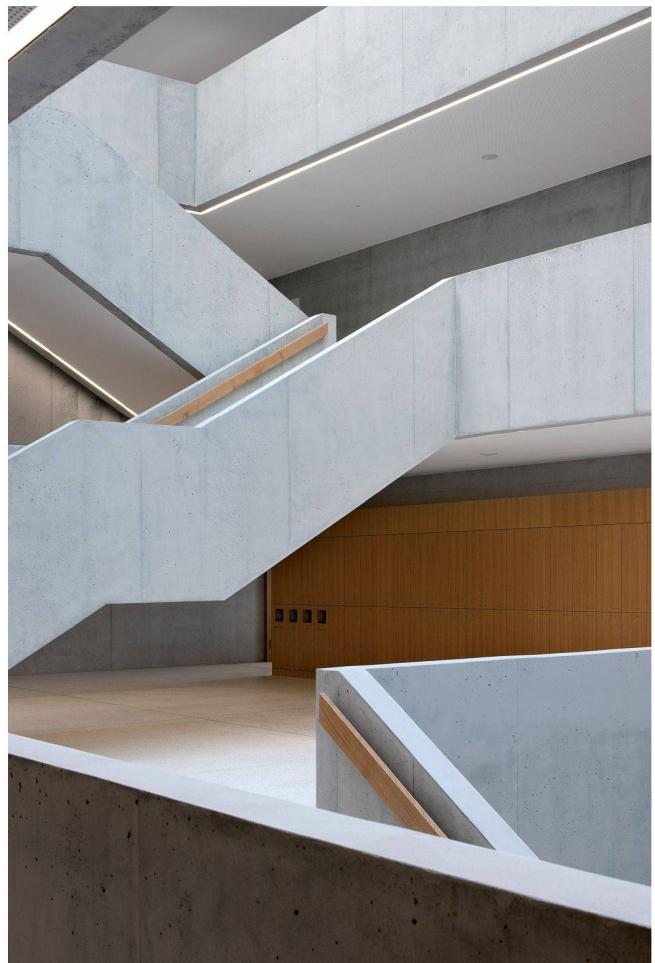
9



forte urbanisation intervenue depuis quelques années dans le voisinage, les architectes inverseront la nature du préau qui, d'autonome, prend ainsi un statut plus marqué d'espace public, capable de servir de connecteur urbain. De cour plane chargée de relier deux corps de bâtiment, il devient un plan à facettes inclinées reliant deux rues : celle du Léman, en amont, et celle du Caudray, en aval.

Paysage urbain

Cette relation urbaine proposée par les architectes est rendue immédiatement lisible grâce aux aménagements extérieurs dessinés par le bureau Paysagegestion (fig. 9). Ceux-ci interprètent, consciemment ou non, le caractère



10

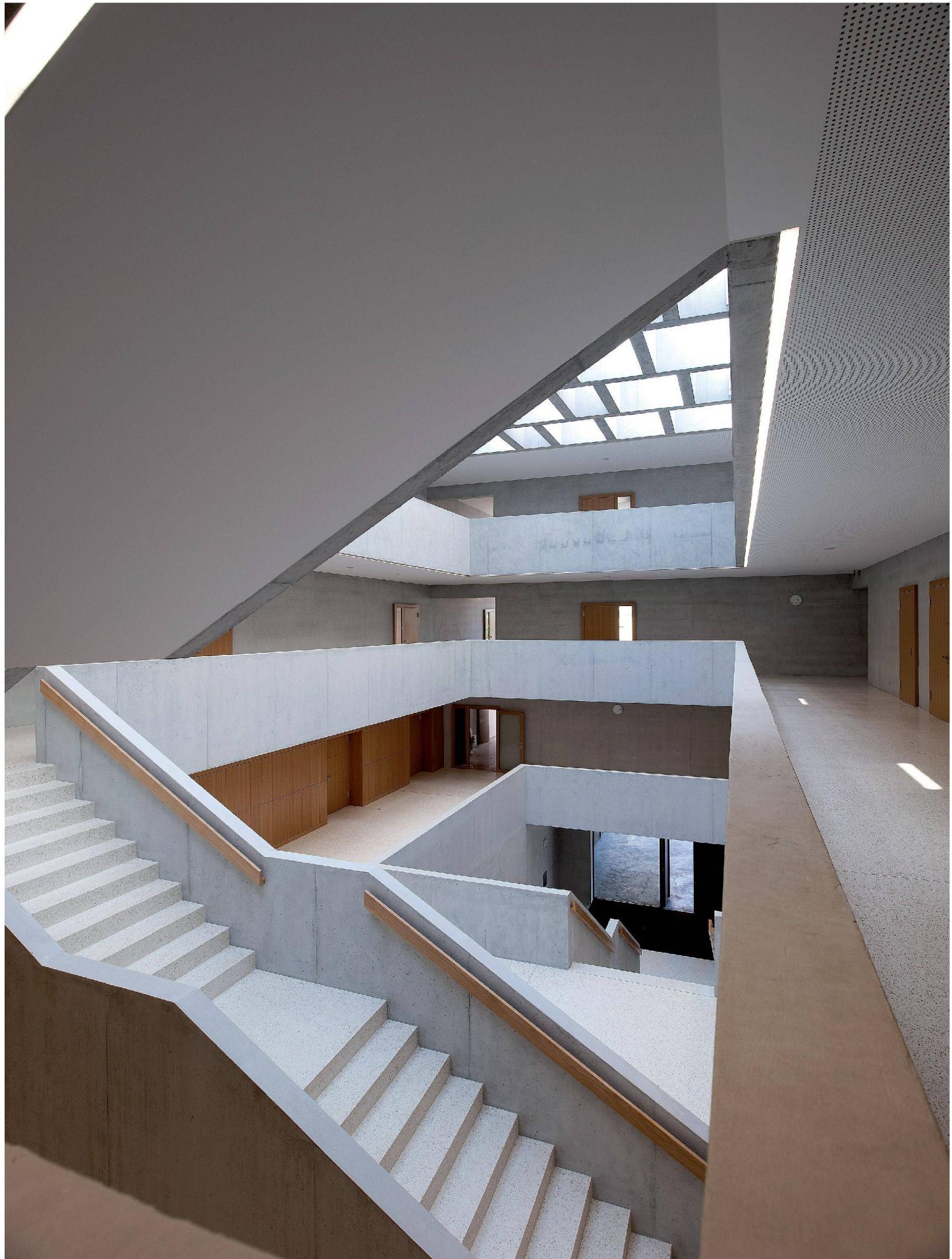


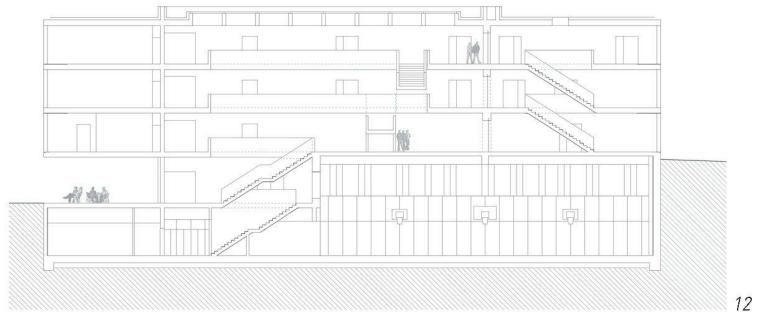
Fig. 11 : Hall central (Photo Thomas Jantscher)

Fig. 12 : Coupe longitudinale

Fig. 13 : Plan du niveau 2

Fig. 14 : Plan du rez

Fig. 15 : Plan du niveau -1



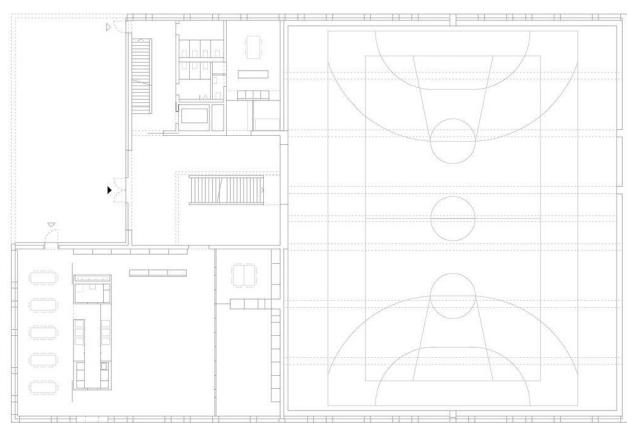
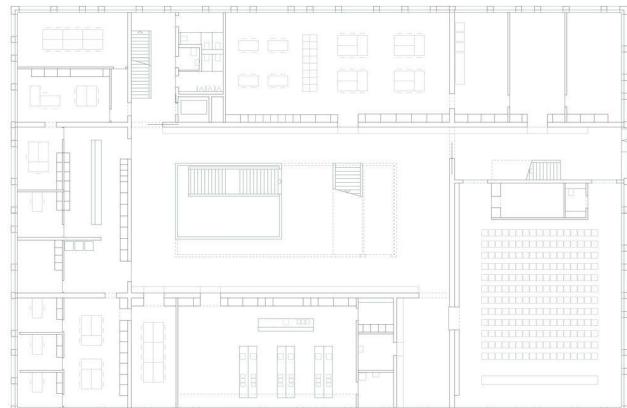
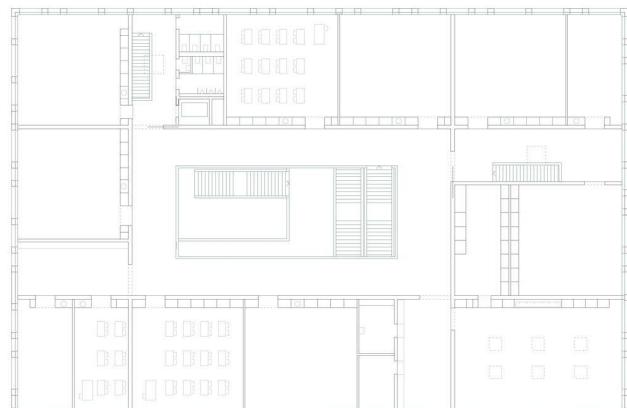
limnologique du lit fossile de la rivière Flon, en juxtaposant plusieurs bandeaux, perméables ou non, entre l'ancien et le nouveau bâtiment de classes. Ils évoquent ainsi des sédiments alluvionnaires, jouant subtilement avec les différences de niveaux. De cette façon, ils favorisent les fluidités de déplacements entre la rue du Léman et la rue du Caudray et permettent de connecter les équipements sportifs du Censuy avec le nouveau quartier d'habitation.

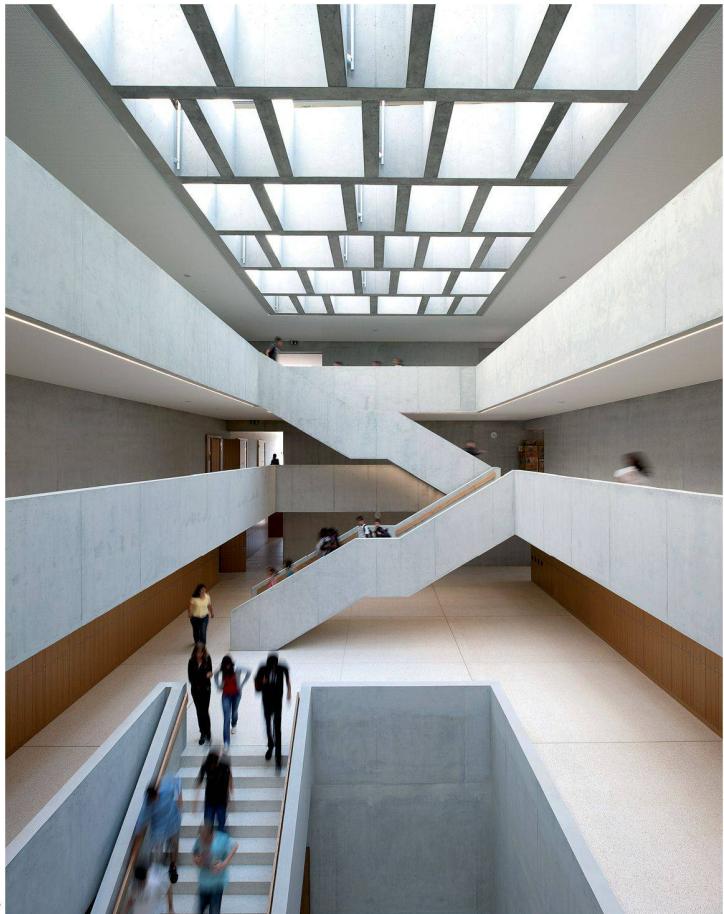
Le nouveau bâtiment renforce cette fonction de passage, en créant une relation entre la rue du Léman et la rue du Caudray, dont le différentiel de niveau correspond approximativement à une hauteur d'étage, à travers un grand hall fortement éclairé par une prise de jour zénithale. Ce dispositif permet de gérer l'accès public à plusieurs éléments du programme – salles de gymnastique et bibliothèque – même durant les périodes où l'école est fermée (fig. 12).

Structure exposée

La première perception visuelle que le visiteur reçoit du nouveau bâtiment, c'est sa structure porteuse. Celle-ci apparaît comme une grille réticulée orthogonale, dont les ouvertures sont décalées sur le plan vertical, englobant un parallélépipède rectangle (fig. 8). Cet exosquelette peut également se comprendre intuitivement comme l'empilage de plusieurs poutres de type Vierendel, auxquelles les dalles sont accrochées. On retrouve le même type de grille structurelle – mais travaillant alors dans le sens perpendiculaire – dans la prise de lumière zénithale en toiture. Ainsi, la relation entre l'intérieur du bâtiment et l'extérieur se fait toujours au travers de la structure porteuse, élaborée et calculée par les ingénieurs.

A l'intérieur du bâtiment, les charges verticales sont reprises par les quatre voiles des parois qui séparent les enfilades de classes de l'espace central, qu'aucun poteau ne vient visuellement encombrer.





16

Espace creusé par la lumière

Le grand hall central, autour duquel sont distribuées les classes, apparaît comme une sculpture creusée en négatif dans un bloc parallélépipédique, à travers lequel la lumière irradie le déroulement continu le long des bandeaux des garde-corps, des coursives et des massifs d'escaliers, qui se décalent au fur et à mesure de la montée. Morceau de bravoure du concept architectural, il est le lieu du rassemblement dynamique des élèves et des maîtres qui, à chaque sonnerie, rejouent ainsi une scénographie perpétuelle, dans une cascade entremêlée de lumière, de cris et de couleurs (fig. 16).

Sous les plafonds, une bordure en béton soulignée à la manière d'un élégant trait de rimmel par un filet d'éclairage artificiel, qui court sous le pourtour des coursives et des volées d'escaliers et fait miroir à l'épaisseur des garde-corps (fig. 17).

Ventilation et climatisation naturelles

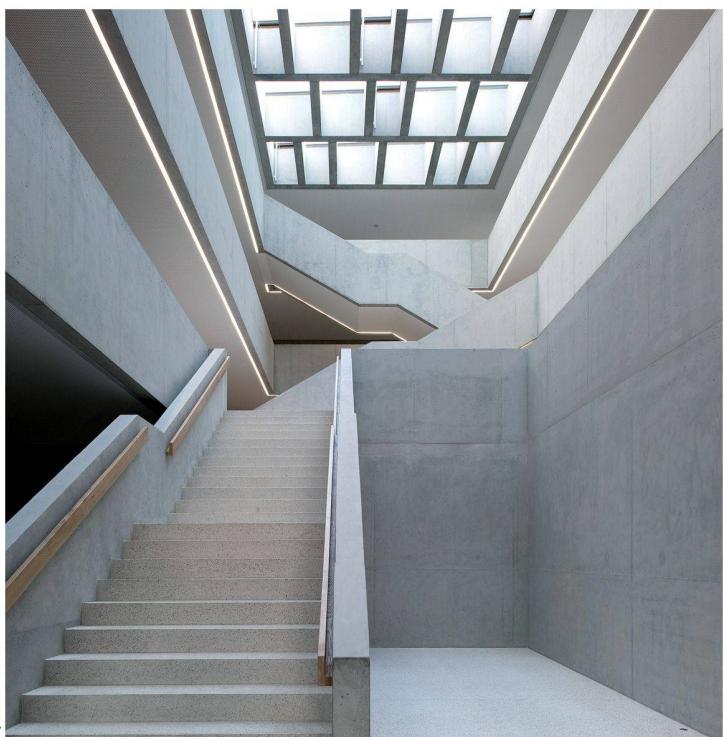
La superposition de la structure extérieure et de l'enveloppe permet également une résolution élégante du système de ventilation naturelle des classes. Les clapets placés directement derrière les meneaux permettent une circulation de l'air en baïonnette. Les vitrages fixes, qui filent sur toute la hauteur d'étage, comportent parfois un battant ouvrant latéral.

La manipulation des pare-soleil en toile est réglée par les usagers, qui doivent apprendre à devenir les acteurs de leur bien-être dans le bâtiment.

Lisibilité didactique

En distinguant nettement la structure de l'enveloppe, les architectes proposent une lisibilité rationaliste de la forme de leur bâtiment. Ici, le décalage vertical des meneaux (fig. 18) ne relève pas de ce mode de composition des façades qui fait fureur depuis une décennie, mais révèle la volonté de faire apparaître la structure comme un système formel autonome. Il apparaît comme un « panier » enserrant les anneaux de classes, au cœur desquels se déploie une cour sculptée.

La cohérence démonstrative de l'insertion dans le contexte urbain, la rigueur des choix structurels, la fluidité de l'organisation du plan et des circulations résultent une collaboration fructueuse entre les architectes, les ingénieurs et les architectes-paysagistes. Avec cette extension du Collège du Léman, Javet & Esposito élaborent une architecture didactique qui semble s'adresser autant à leurs pairs qu'aux futurs usagers.



17

Francesco Della Casa

Fig. 16 et 17: Hall central (Photos Thomas Jantscher)

Fig. 18: Préau (Photo FDC)

(Sauf mention, tous les documents illustrant cet article ont été fournis par le bureau Esposito & Javet)



18

Félix constructions sa
Spécialiste de
l'enveloppe architecturale

Route de la Pâle 14
CH-1026 Denges
info@felix-constructions.ch

Tel. +41 021 706 31 31
Fax +41 021 706 31 32
www.felix-constructions.com

FÉLIX
ET
LE COLLÈGE
DU LÉMAN

Félix
constructions

Managing
creativity